

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :			
06/06/2019		2019-ARA-KKP-2025			
	1. Intitulé du projet				
AMENAGEMENT PARC	ELLAIRE EN VUE D'ACCEUILLIR DES HABITATIONS	S LEGERES DE LOISIRS			
2. Identification du	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) ¡	oétitionnaire(s)			
2.1 Personne physique Nom Midena	Prénom carole				
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale					
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale					
RCS / SIRET	Forme juridique				
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire l	n°1			
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et			
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au				
42a,	Travaux d'aménagement créent une emprise au de l'urbanisme de 2385m²	u sol au sens de l'ART R420-1 du code			
	4. Caractéristiques générales du projet				
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	formulaire			
habitations légères de loisirs. Les habitation limites séparatives, dans le prolongement existante et de limiter l'impact visuel Elles sont légèrement de biais, afin de suiv II comporte la réalisation d'une piscine po	rcelles sur une surface de 2385m² d'emprise au so rcelles sur une surface de 2385m² d'emprise au so ons seront implantées de manière à respecter au Sud, Sud/Est de la maison existante, afin de leur vre l'orientation du terrain et de pouvoir offrir un our une emprise au sol de 50m². Celle-ci se situera le du site sera clôturé (Mur existant en périphérie	minimum 3 mètres vis-à-vis des faire profiter de la végétation confort de lumière naturelle côté Sud. a sur la parcelle AB 120 sur le côté			

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet Les objectifs du projet et de permetre l'hébérgement touristique saisonnier.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
4.3.1 dans sa phase travaux 1/Mise en oeuvres des réseaux enterres Eaux de ruisselement, eaux pluviales, eaux usées, électricité .
2/Mise en place de voirie légère
4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La decision de l'autorite environne	mentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'aut	ronsation(s).
	o projet et superficie globale de l'opération - préci ndeurs caractéristiques	
Gra	Valeur(s)	
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 4	4°24' <u>59"Lat.4_°9_'45"_</u>
La Molette 07140 les ASSIONS PROJET IMPLANTE SUR LA COMMUNE DES ASSIONS	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
		°'" Lat°'_"_ _°'_"_ Lat°'_"_
	Joignez à votre demande les annexes n°	2 à 6
I.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale ?	nsion d'une installation ou d'un ouvrage exista ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une év	nt? Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de votr indiquez à quelle date il a été a	e projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	
En zone de montagne ?	×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations » disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Formulaire Standard de Données du site ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications \times prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire $|\mathsf{X}|$ en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la \times biodiversité existante : faune. flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir \times un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au

· ·	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Il sagit de déplacements lors des arrivées et des départs des clients,ce trafic n'est pas susceptible d'engendrer des nuisances particulières.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		\boxtimes	<i>b</i>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X		-Les eaux pluviales provenant de toutes surfaces imperméabilisées seront collectées et dirigées par des canalisations vers les caniveaux, fosse ou réseaux prévus à cet effet. -Les eaux usées d'une filière d'assainissement traitées par filtre planté .
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

\ <u>.</u>				
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population			×	
approuvés	?			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	ez lesc	quelles	
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décr			
				Approximation of the second of
				Approximation of the second of
				Approximation of the second of
				Approximation of the second of
				Approximation of the second of
				Approximation of the second of

né und	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les et gatits notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join e annexe traitant de ces éléments): 7. Auto-évaluation (facultatif) 7. Auto-évaluation (facultatif) 7. regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluativironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ndre
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évoluction, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

colecte des eaux pluvial cf annexe 1

Colecte et traitement des eaux usées cf annexe 2

9. Engagement et signature

Fait à

Pierrelatte 10 20 Mai 2019

Signature

11/11

